


45250 OUZOUE-SUR-TRÉZÉE

Tél. : 02 38 31 93 90

Fax : 02 38 29 60 00

 mairie-secretariatg@ouzouer-treze.fr



Mairie d'Ouzouër sur Trézée 2024- 2027

Projet Educatif

PROJET EDUCATIF

L'éducation de la jeunesse reste une priorité et la Mairie d'Ouzouër sur Trézée a la ferme volonté de continuer à s'y investir activement.

Ce deuxième Projet Educatif vise à faire un bilan des actions déjà mises en place et un état des structures et activités existantes, l'objectif étant de poursuivre les actions de manière cohérente, de repérer les faiblesses et d'établir les priorités. Il se veut comme un outil informatif pour les jeunes, les parents et les éducateurs. Il est établi pour une durée de trois ans. Il évoluera ensuite en fonction des avancements et des nouveaux besoins recensés.

Le but est toujours de proposer à chaque enfant, à chaque jeune, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, de combattre les inégalités et de développer la curiosité, la connaissance et l'autonomie dans les domaines sportifs, artistiques, scientifiques et environnementaux. Pour se faire, la collaboration active de l'ensemble des acteurs éducatifs est indispensable, à savoir, enfants, jeunes, parents, écoles, animateurs, services administratifs et techniques, associations...

Etat des lieux :

Petite Enfance :

- 1 assistante maternelle (effectif en baisse)
- Relais Petite Enfance : espace de jeux et de rencontres pour les enfants et leur assistante maternelle, chaque jeudi matin (service communautaire)
- La Marelle : espace de jeux pour les enfants et d'échanges pour les parents, tous les mercredis après-midi (service communautaire)
- Pôle petite enfance de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, avec deux structures d'accueil à Châtillon sur Loire et à Briare.

Scolarité :

- 1 école maternelle
- 1 école élémentaire
- Effectifs en hausse
- Organisation du temps scolaire sur 4 jours
- Activités musique et sport
- Pause méridienne : temps libre et récréatif en extérieur
- Classe découverte pour les CM1/CM2 organisée tous les 2 ans en moyenne
- Attribution de dictionnaires à tous les élèves de CP en fin d'année et cérémonie de félicitations
- Attribution de calculatrices collègue à tous les élèves de CM2 et cérémonie de félicitations
- Collège à Briare : 46 jeunes Oratoriens
- Lycées et études secondaires à Gien
- Félicitations et carte cadeau pour les diplômés oratoriens lors des vœux du Maire
- Aide à la formation BAFA (retrait de la limite d'âge et augmentation de la participation votée cette année : 150 euros x 2) pour les Oratoriens

Structures et équipements :

- Cantine scolaire (fréquentation en hausse)
- Garderie
- Accueil de loisirs (fréquentation en hausse)
- Activités jeunesse : animations gratuites proposées par les associations pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et d'automne, aux jeunes de la Commune ainsi qu'aux enfants en vacances sur la Commune
- Activités Cultur'Ados (dispositif communautaire : temps de loisirs pour les adolescents (11-17 ans) des 20 communes du territoire)
- Terrain de foot
- Terrain de tennis (à revaloriser)
- City parc
- Plateau sportif
- Terrain de pétanque
- Terrain BMX (à revaloriser)
- Circuits balisés de randonnée
- Aires de convivialité et de jeux au bord du canal
- Structures de jeux extérieurs école maternelle et camping
- Jardin derrière l'église
- Bibliothèque (inscription gratuite)
- Boîte à livres
- Salle de musique
- Salle des Fêtes
- Salle des sports
- Salle Polyvalente Pierre Vieillard
- Associations
- Séances de cinéma en plein air

ACTIONS DEJA MISES EN PLACE :

Un premier projet éducatif a été construit, il est consultable sur le site internet de la mairie.

A l'époque, il avait pour but, malgré un contexte COVID, rappelons-le, et une situation budgétaire très délicate, de faire un point sur l'existant et de définir les priorités.

Le besoin de construire les bases élémentaires est vite apparu évident et urgent. Pour ce faire, la municipalité a su saisir les opportunités et faire les demandes de subventions nécessaires afin de ne pas mettre le budget en péril et permettre d'avancer.

Pour le périscolaire :

- Adaptation du périscolaire aux besoins réels en allongeant l'ouverture de l'accueil de loisirs, avec une convention avec la CAF, et en proposant des tarifs modulés.
- Augmentation du nombre d'animatrices
- Formation du personnel
- Identification d'un référent enfance et jeunesse. A ce jour, la directrice du périscolaire pilote l'organisation de la garderie, l'accueil de loisirs et les activités jeunesse. Le service comptable s'occupe de la grande majorité du travail administratif
- Construction d'un projet pédagogique annuel
- Programme mensuel des activités.

Pour les écoles :

- Charte ATSEM/institutrices/Maire
- Fourniture du matériel essentiel pour que chaque enfant dispose des mêmes chances de réussite : un dictionnaire en fin de CP et une calculatrice pour l'entrée au collège lors d'une cérémonie de félicitations.
- Travaux et achat de matériel réguliers pour l'école
- Augmentation de la dotation des fournitures scolaires.

Pour la cantine :

- Commission des menus
- Elaboration des « menus arc-en-ciel » permettant l'initiation à la diversité de l'alimentation
- Information sur la qualité des produits par des logos
- Opportunité pour les enfants d'élaborer leur menu avec leur institutrice lors d'une leçon pour les rendre acteurs
- Nouveau matériel
- Formation du personnel
- Assurance d'un temps de qualité : le temps du repas est animé et surveillé par la responsable / le personnel de la cantine et les animateurs du périscolaire
- Pause méridienne : priorité aux jeux libres, en extérieur, encadrés par le personnel du périscolaire.

Pour les jeunes :

- Relations grandissantes avec Cultur'Ados et la Ligue du Loiret (dispositif communautaire) avec la mise en place d'activités certains samedis et pendant les congés scolaires
- Parcours de santé en cours d'installation près du city-stade.

Vie sociale :

- Favoriser la lecture (déménagement de la bibliothèque, boîte à livres, rénovation de la bibliothèque scolaire...)
- Modules de jeux extérieurs en cours d'installation en Prairie St Roch
- Parcours de santé en cours d'installation autour du stade
- Signature de la convention globale territoriale 2024-2027 et rédaction de fiches action auprès de la CAF, afin de participer à un programme cohérent sur tout le territoire communautaire
- Rénovation de la salle des sports grâce au projet « 1 000 dojos »
- Reprise de l'activité judo
- Soutien aux associations, aux commerces et lieux conviviaux.

CONSTATS :

- On observe une hausse de la fréquentation générale et constante au sein de l'école et de tout le périscolaire.
- Les bâtiments sont anciens et mal isolés. Malgré les travaux réguliers, il fait froid l'hiver et chaud l'été. L'accessibilité PMR reste difficile à aménager de manière optimum.
- Il ne reste plus qu'une seule assistante maternelle dans le village. A ce jour, il n'existe pas d'autre solution de garde.
- La communication auprès des familles reste à améliorer.
- Le local et le mobilier de la garderie et de l'accueil de loisirs est à moderniser.
- Offre limitée des activités pour adolescents.
- Terrain de tennis et parcours BMX à valoriser.
- Manque de végétalisation dans la cour de l'école primaire

PROJETS EN COURS :

Favoriser le lien social :

Un bel espace se profile au départ de l'école, incluant la salle des sports, le city-stade, le parcours sportif et le terrain de pétanque, l'ensemble situé autour du stade de foot et à proximité de l'arrêt des bus scolaires pour le collège et le lycée.

Les travaux de la voie publique de la Rue Grande vise à sécuriser les trajets de chacun quel que soit le type de transport et à faciliter l'accès pour tous au centre de bourg.

Parcours sécurisés aux abords de l'école, des activités et arrêts de bus :

Les travaux de la voie publique Rue du Stade vont permettre une meilleure organisation des trajets motorisés et du parking.

La création d'un « sentier des écoliers » sécurisé, végétalisé et strictement réservé aux piétons et poussettes, permettra aux enfants, familles, adolescents de circuler en toute sécurité aux abords de l'école, des arrêts de bus et jusqu'à leurs activités (sport, jeux, promenade...)

Rénovation /construction du groupe scolaire et périscolaire :

Etude du projet et demande de subventions à établir.

Les objectifs, entre autres, étant une meilleure cohésion des activités scolaires et périscolaires, la continuité éducative entre tous les acteurs, un accès optimum de tous les publics (PMR), dans des bâtiments correctement isolés et harmonieux.

Petite enfance :

Suite à l'arrêt de l'activité des assistantes maternelles, il est urgent de travailler et communiquer sur ce sujet. Des rendez-vous avec des porteurs de projets sont en cours.

Communication :

La municipalité communique via différents supports (site internet, Panneau Pocket, bulletin municipal, mails, courriers, réseaux sociaux, mots dans le cahier de liaison des écoles, affichage divers). Toutefois, toutes les familles n'ont pas accès aux informations, par manque d'équipement, de savoir-faire, ou d'intérêt. Il s'agit donc de réfléchir à faciliter la diffusion. Déjà, des tableaux d'affichage sont prévus sur tous les sites. D'autre part, l'appel à projet à l'inclusion numérique en bibliothèque a été accepté par le Département et un ordinateur est disponible. Il permet aux Oratoriens qui le souhaitent de s'initier à l'informatique. D'autres pistes restent à envisager (bulletin municipal spécial jeunes ? Développement de la communication via les réseaux sociaux ?).

Modernisation du local périscolaire :

Une fiche-action a été faite auprès de la CAF dans le cadre de la nouvelle CTG afin de prévoir de nouveaux aménagements.

L'accueil de loisirs et garderie, objectifs :

- **C'est un mode de garde collective** qui répond aux besoins des parents. Cette alternative prend en compte leurs horaires de travail (horaires d'accueil modulés) et s'ajoute aux autres modes de garde existants (assistante maternelle, familles...).

C'est un mode de garde sécurisant avec des animateurs formés, diplômés et expérimentés qui connaissent bien les enfants, les suivent de la maternelle au CM2 et qui sauront être réactifs en cas de difficulté. Ils ont notamment accès au dossier unique rempli par les familles lors de la rentrée scolaire. Les structures et le mobilier sont adaptés à l'âge et aux besoins des enfants et favorisent l'accessibilité et l'inclusion pour tous. Les activités sont étudiées au préalable en équipe dans le respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse en référence à la circulaire LC 2008-115 et à la charte de laïcité.

- **C'est un service d'accueil et d'activités.** Dans un cadre structuré et rassurant, les enfants s'essaient à de multiples loisirs, jeux et jeux de société, différents sports, des activités manuelles et artistiques, numériques et scientifiques en cohérence avec leur âge. C'est ainsi l'occasion pour eux de découvrir leurs propres dons et aptitudes. Ils peuvent à leur tour émettre leurs opinions et leurs envies. Dans une ambiance joyeuse et respectueuse, chacun partage ses connaissances personnelles et ses habitudes de vie.

- **C'est un service éducatif** en continuité avec les autres acteurs (famille, école...). La garderie et l'accueil de loisirs ont un rôle complémentaire dans les apprentissages de l'enfant. C'est une autre manière d'apprendre, en s'amusant, et sans compétition, en cultivant sa propre différence. Un projet pédagogique est élaboré en équipe par les animateurs et des thèmes sont développés pour répondre aux besoins et à l'intérêt de l'enfant. Ainsi de multiples apprentissages sont proposés et complètent l'éducation des familles et la scolarité. S'ajoute la vie en collectivité qui permet la socialisation. Les règles de vie sont construites et discutées avec les enfants. Ils acquièrent ainsi les notions de civisme, de solidarité et deviennent autonomes. Ils sont acteurs et non plus de simples consommateurs de loisirs.

Particularité de la garderie :

La garderie est une alternative mise à disposition des parents pour répondre à leurs besoins de flexibilité horaire nécessaire à leurs activités professionnelles, familiales ou de loisirs.

La qualité de l'accueil est au centre des préoccupations. Ces temps du matin et du soir, entre les temps familiaux et scolaires permettent à l'enfant de se poser, de se préparer en douceur pour sa journée d'école ou pour « souffler » après sa journée intense d'apprentissage.

- Des espaces d'activités bien définis sont à sa disposition : goûter, jeux, repos, lecture, dessin...

- Sa liberté et son autonomie sont privilégiées : choix d'être seul ou en groupe, choix de ses liens, mise à disposition d'activités et de jeux en accès libre.

- L'accueil est individualisé : les animateurs connaissent bien l'enfant, ses habitudes de vie, son rythme et sa famille.

- C'est un espace de communication : l'enfant sera écouté et pourra dialoguer dans un climat de confiance et de bienveillance.

- C'est aussi un lieu de communication entre adultes avec le maintien de la qualité de relation entre parents et animateurs.

Effets attendus :

L'équipe municipale a élaboré son projet éducatif en concertation avec l'école et les acteurs éducatifs, afin de préparer au mieux l'enfant, notamment à l'instruction scolaire, en l'aidant à se structurer dans son identité propre, dans l'espace, dans le temps et au sein de la société.

- Se structurer dans son identité propre :

Par la variété des activités et la vie en collectivité, l'enfant apprend à cultiver son identité et à identifier ses atouts personnels.

Les temps d'accueil modulés de la garderie et accueil de loisirs permettent un temps personnalisé à chaque enfant, lui offrant la possibilité de se poser avant d'investir, à son rythme, les locaux et les activités. Ces temps de communication privilégiés, autant que les activités en petit groupe, incitent l'émergence des opinions et la construction de la pensée. C'est l'occasion, même pour les plus réservés, de partager ses connaissances et expériences et de proposer ses idées.

Priorité est faite au bien-être et à la santé :

Les activités en plein air ont une large place. Elles permettent à l'enfant de bouger librement et de respirer à plein poumon. Il expérimente des activités parfois inhabituelles pour lui, autres que via un écran.

En allant à la découverte de lui-même, l'enfant apprend à s'aimer et à se respecter.

Les repas, en restauration scolaire (école) ou en pique-nique (accueil de loisirs), moments de convivialité par excellence, sont aussi l'occasion de discussions autour de la santé et des différentes cultures, us et coutumes pour mieux développer son identité.

- **Se structurer dans l'espace**, connaître son lieu de vie pour mieux s'y épanouir, mieux le comprendre et le respecter. Durant leurs activités plein air, sport et randonnées les enfants partent à la découverte de leur territoire pour y recenser la richesse de la faune et la flore, les cours d'eau, les écluses et autres curiosités. Les sorties au sein du village sont l'occasion d'y visiter les structures, monuments, jardins, espaces de vie et d'activités. Divers jeux sont organisés (jeux de pistes, parcours d'orientation, chasses au trésor, land art...) afin que leurs explorations restent ludiques et incitent à toujours plus de curiosité. Le but est que chacun sache s'approprier son lieu de vie, s'y amuse et comprenne l'enjeu du respect de son environnement et de la nature.

- **Se structurer dans le temps** : Instaurer les différents temps de leur journée avec les acteurs éducatifs permet aux enfants de bien les identifier. Ils participent au choix de leurs activités et les prévoient à l'avance selon la météo, la saison, les disponibilités, les envies, la faisabilité... Construire leurs projets et les prévoir (temps familiaux, temps scolaires, activités des mercredis et des vacances scolaires...) leur permet d'être acteurs de leur temps et activités, de se projeter mais aussi d'apprendre à attendre.

A l'accueil de loisirs, au fil des mercredis, les activités s'organisent autour des saisons et des festivités annuelles (automne et citrouilles décorées, hiver, neige et décorations de Noël, dégustation de crêpes, galette des rois et autres gourmandises, printemps et chasse aux œufs...). C'est l'occasion de découvrir aussi d'autres coutumes dans le monde (nouvel an chinois...)

Le temps c'est aussi le passé, le présent, le futur. Les sorties et activités sont autant de raisons d'apprendre l'histoire du village. La visite des monuments, l'observation d'anciennes photographies, les rencontres avec les Oratoriens leur permettent d'étudier et de comprendre l'évolution de leur village, de ses habitants et de leurs activités dans le temps.

- **Se structurer dans la société.** Les droits de l'enfant sont portés à sa connaissance et font l'objet de discussions. En restant acteur de son temps et de ses loisirs, l'enfant développe son libre arbitre et sa capacité à choisir. Il prend conscience de ses droits et devoirs.

L'apprentissage de la socialisation et de la solidarité se fait naturellement au fil des activités et temps de vie. A l'accueil de loisirs, par l'alternance des activités en demi-groupe ou tous ensemble, l'enfant est mis en situation de réussite, il se construit et apprend le respect de la différence. Sa participation à la fabrication d'objets utiles à la vie du village (décorations de Noël, expositions...), le valorise et l'encourage à s'impliquer dans la société. C'est aussi l'occasion de rencontres, d'échanges et de réflexions quant à une société plus inclusive.

EVALUATION

La communication orale entre animateurs, mairie, école, parents et enfants reste un moyen efficace et rapide pour maintenir un lien de confiance et de compréhension entre chaque acteur.

Toutefois, un questionnaire de satisfaction est ponctuellement proposé aux enfants et familles. Il permet d'évaluer et d'adapter continuellement l'accompagnement dans sa globalité.

INSCRIPTION

Une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier des services, avec notamment le renseignement du dossier unique à fournir avant la rentrée scolaire et les règlements intérieurs de chaque service.

Accueil de loisirs : pour des raisons d'organisation et de sécurité, les dates de présence des enfants doivent impérativement être communiquées à la directrice au moins deux semaines au préalable.

Garderie : pas d'autres inscriptions nécessaires.

Restauration scolaire : Une inscription au 15 du mois précédent est demandée afin d'effectuer les commandes et éviter le gaspillage. Des formulaires d'inscription sont distribués à l'école via le cahier de liaison en début d'année. Ils sont disponibles en mairie toute l'année. Les familles peuvent communiquer les inscriptions de leurs enfants par mail ou directement en mairie.

Activités jeunesse : Le programme d'activités et le formulaire d'inscription est distribué à l'école via le cahier de liaison. Ils sont aussi disponibles en mairie et chez les commerçants. Les familles peuvent communiquer les inscriptions de leurs enfants par mail ou directement en mairie.

Une communication régulière aux familles est effectuée via le site internet et Panneau Pocket, ou par courrier et flyers.

Les règlements intérieurs, projets pédagogiques et éducatifs, et formulaires d'inscriptions, et autres renseignements utiles, sont disponibles sur le site internet de la mairie.